

Pièces à fournir et tarifs salle des fêtes

Pour toute réservation de la salle des fêtes, merci de vous adresser obligatoirement à la Mairie.

Toute location entraînera un contrat dûment signé par le locataire.

Vous seront demandés :

1 chèque d'arrhes de 50% du montant de la location qui sera encaissé en cas de désistement 3 mois avant la date de location.

1 chèque de caution de 500 € en cas de dégradations.

1 attestation d'assurance responsabilité civile au nom du titulaire de la réservation précisant les dates exactes de la location et tous dégâts de matériel.

Tarifs de locations

Week-end, du vendredi 14 h au lundi 14 h

Habitants de Soissons

Personnes Extérieures

Association ou personne privée	120 €	150 €
--------------------------------	-------	-------

A la journée

Vin d'honneur	25 €	30 €
Réunion privée	35 €	40 €
Réunion associative	Gratuit	40 €
Réunion décès	15 €	40 €

Vaisselle

Couvert complet : 1 €

Comprenant : 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 verre à eau, 1 verre à vin, 1 coupe à champagne, 1 tasse, 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café.

Possibilité d'ajouter 1 assiette creuse, 1 cuillère de table.

Élément de couverts : 0,10 € l'unité

Cafetière 50 tasses : 5 €

Sur demande : plats, saladiers, casseroles et autres matériels de cuisine seront tenus à disposition.

Les pertes et les casses seront remplacées à prix coûtant.

Participation aux charges

Electricité et Gaz, les compteurs sont relevés en début et en fin de location.